



Annexes

LA VOIX

Chant Choral

(Corinne ARNAUD)

Chant lyrique et technique vocale

(Anne-Laure TOUYA)

Chef de chant / Accompagnement

(Lidiya BRAGINA)

Chant traditionnel

(CAUMONT Pascal / MANESCAU Emilie)

LA VOIX AU CONSERVATOIRE

La voix est une des disciplines qui participe de tous les secteurs pédagogiques de l'établissement et des diverses esthétiques pratiquées dans celui-ci : Musiques anciennes, Musiques traditionnelles, Jazz et musiques improvisées, Chant choral, Chant lyrique, Musiques contemporaines, etc.

Ces pratiques artistiques sont régulièrement en productions publiques sous forme de spectacles, concerts et auditions programmées dans la saison des concerts du Conservatoire ou en coproduction avec d'autres partenaires (conservatoires, associations, Education nationale, etc.)

CURSUS CHANT CHORAL

Contexte

Alors que le Conservatoire propose depuis de nombreuses années une grande diversité de pratiques vocales, à la rentrée 2008, un cursus voix est désormais inscrit dans le nouveau projet d'établissement.

Il vient confirmer la possibilité d'une dominante voix dès l'enfance pour les élèves ayant choisi cette discipline comme instrument principal.

Présentation générale

L'entrée s'effectue dès l'âge de 8 ans (CE2).

Tout élève s'inscrivant dans ce cursus principal devra choisir un autre instrument en cursus complémentaire.

Les orientations du cursus voix sont multiples : entrée en classe de chant et/ou classe d'initiation à la direction de chœur, pratique de choriste amateur dans les différents ensembles vocaux ou ateliers du conservatoire, ensembles vocaux extérieurs, etc.

Présentations des cycles

Cycle I : 8-12 ans (CE2 à 5^{ème})

Cycle II : 13-18 ans (4^{ème} à Terminale)

CYCLE I

Admission

Il est préférable que le (la) candidat(e) ait suivi au moins une année de chant choral au conservatoire ou autre institution en guise de préparation aux capacités d'écoute, de concentration et à l'esprit collectif.

L'entrée s'effectue sur audition en présentant une chanson de son choix suivi d'un entretien pour exprimer ses motivations.

Durée: 5 ans au maximum (8-13 ans soit de CE2 à 5^{ème})

Contenu du cursus

- Pratique du chant choral dans le chœur d'enfants «Jeunes Voix»: deux répétitions semaine de 1h15 chacune (soit 2h30) plus répétitions exceptionnelles liées à la préparation des concerts
- Technique vocale: un cours hebdomadaire de 45 mn en petit groupe
- Cours de formation musicale: un cours hebdomadaire de 1h30 dans le niveau correspondant à l'âge de l'élève: de 1CI à 2CII (exempté de chant choral FM hormis les AH et CHAM)
- Cursus instrumental autre, principal ou complémentaire

Objectifs

- Susciter le goût de chanter ensemble, développer l'aisance dans la pratique polyphonique
- Prendre du plaisir à découvrir et à «jouer» avec sa voix
- Éveiller la curiosité musicale (époques, styles, provenances..)
- Susciter le plaisir de chanter en public et de participer à des projets
- S'épanouir avec le groupe
- Avoir plusieurs expériences de projets musicaux différents et s'ouvrir à des pratiques artistiques transversales: répertoire a cappella, accompagné par divers instruments (solo, ensembles de chambre, orchestre), opéra, contes musicaux

Compétences acquises

- Commencer à maîtriser avec sa voix selon les paramètres de la musique et différents de modes de jeu
- Acquisitions de connaissances techniques vocales de base
- Mémoriser et reproduire une mélodie simple
- Tenir sa propre voix dans une chanson à une, deux ou trois voix (dans le groupe)
- Commencer à être capable de chanter dans des langues différentes
- Commencer à utiliser la partition pour le travail personnel
- Savoir suivre et rester concentré sur le temps de répétition et de concert
- Savoir «lire» le chef de chœur
- Maîtriser les outils de la prestation en concert ou spectacle
- Être un(e) chanteur(se) actif(ve) dans le groupe
- Expérience de soliste (non obligatoire)

Évaluation:

- Pratique musicale évaluée en contrôle continu sur l'ensemble des prestations scéniques (assiduité, sérieux dans la performance, implication)
- Évaluation en contrôle continu pendant les cours en groupe et individuel (suivi de l'élève afin de l'orienter dans son travail)
- Évaluation sur deux chants travaillés dans l'année (un par voix) devant un jury interne
- Formation musicale: avoir validé sa deuxième année de Cycle II
- Technique vocale évaluée en contrôle continu
- Instrument: examen ou contrôle continu

CYCLE II

Ce cycle renforce les acquisitions du cycle I et développe d'autres savoirs visant à plus d'autonomie ainsi qu'à une connaissance et utilisation plus fine de son instrument.

Admission :

Avoir 13 ans au minimum (année de 4ème)

Pas d'audition si le Cycle I est validé

Pour toute nouvelle entrée :

- niveau 3CII de formation musicale
- audition : présenter une chanson de son choix (accompagnement piano possible) effectuer
- un déchiffrage, s'entretenir avec le chef de chœur pour évaluer les motivations

Durée: 5 ans au maximum (18 ans âge limite)

Contenu :

- pratique vocale collective dans le «Jeune Chœur» : une répétition hebdomadaire de 1h30, plus répétitions exceptionnelles liées à la préparation des concerts
- autre cursus, instrumental principal ou complémentaire
- technique vocale: 45 minutes hebdomadaires en petit groupe
- formation musicale Cycle II ou III
- pratique collective instrumentale souhaitée (orchestres, musique de chambre, ateliers improvisation, atelier jazz...)

Objectifs

- Affirmer sa pratique vocale, préparer ses objectifs d'orientation soit en chant choral (cursus amateur) soit dans le cursus chant (entrée en fin de cycle I avec équivalence, cursus élève)
- Consolider l'autonomie (méthode de travail et projet personnel)
- Avoir plusieurs expériences de projets musicaux différents: répertoire a cappella, accompagné par divers instruments (solo, petits ensembles, orchestre), opéra, contes musicaux
- Expérimenter des situations différentes: un par voix, soliste, petit ensemble
- Enrichir sa culture musicale, entretenir sa curiosité

Compétences acquises

- Être dans une pratique vocale saine
- Connaissances plus approfondies de l'appareil vocal et meilleure aisance dans l'utilisation
- Avoir une bonne maîtrise des acquis fondamentaux de la musique ainsi que des modes de jeu différents
- Être capable de chanter à un par voix dans un petit ensemble (tout répertoire)
- Être capable de chanter en soliste
- Écoute affinée de l'ensemble, perception plus approfondie de sa voix dans le groupe, conscience harmonique
- Être capable d'interprétation dans un contexte esthétique
- Être capable de chanter dans au moins trois langues étrangères (savoir prononcer et comprendre ce que l'on chante)
- Avoir une bonne maîtrise et une aisance dans la prestation musicale
- Être capable de s'intégrer dans des projets musicaux différents
- Être autonome avec une partition (déchiffrage et travail personnel)
- Être capable de sens musical critique
- Être capable d'évaluer ses possibles

Évaluation : Le brevet de choriste est délivré à l'issue du cycle II

Pour présenter le brevet, l'élève devra avoir validé son cycle II en formation musicale.
Les épreuves de chant choral du brevet se déroulent devant un jury composé du directeur de l'établissement ainsi que de professeurs de chant et chant choral extérieurs.

L'épreuve comprend:

- un chant préparé et imposé à une voix avec accompagnement piano
- deux chants polyphoniques préparés à un par voix (un a cappella, un accompagné), un de ces deux chants sera choisi par les candidats qui devront alors travailler en groupe autonome d'au moins trois voix différentes, l'autre sera alors imposé (en gardant le même ensemble)
- un déchiffrement individuel avec paroles (avec accompagnement piano)
- épreuve d'autonomie

Nota bene: Les trois chants devront être en trois langues étrangères différentes, d'époques musicales ou/et d'esthétiques différentes

CURSUS CHANT LYRIQUE

Présentation

Deux cursus possibles : le cursus élève et le Département de Pratique Amateur (DPAM). Le cursus élève est structuré sous forme de cycles (voir ci-dessous) et permet l'obtention d'un diplôme. Le Département de Pratique Amateur s'adresse aux adultes. Il fonctionne sans cycles, sous forme de contrat d'un an renouvelable et n'est pas diplômant.

Modalités d'admission :

Le recrutement des élèves s'effectue chaque année, sur audition.

L'épreuve d'admission comprend :

- un air au choix du candidat
- un court entretien

Âge minimum pour intégrer la classe de chant :

16 ans pour les filles, 17 ans pour les garçons.

CYCLE I

Durée : 3 ans. (Elle peut être écourtée ou allongée selon le rythme d'acquisition des élèves)

Organisation hebdomadaire des études :

1C1 – 1C2 :

1h30 de formation musicale

45' de déchiffrage chanteurs

30' de cours de chant

15' de cours avec le chef de chant

Au moins une pratique collective obligatoire dans la liste ci-dessous (voir annexes)

1C3 :

1h30 de formation musicale

45' de déchiffrage chanteurs

45' de cours de chant

Expression scénique

30' de cours avec le chef de chant

Au moins une pratique collective obligatoire dans la liste ci-dessous (voir annexes)

Objectifs du 1er cycle :

- Le développement des motivations, de la curiosité musicale, du goût pour l'interprétation et pour l'invention.
- La découverte des sensations corporelles, indispensables au bon fonctionnement de l'appareil vocal : respiration, gestion du souffle, tonicité et détente du corps.
- L'acquisition de bases saines grâce à :
 - un dosage harmonieux de l'oralité musicale et du maniement du langage écrit,
 - la mise en relation de l'approche sensorielle et corporelle des différents éléments du langage musical avec le vocabulaire spécifique :
 - la diversité des répertoires abordés : monodiques et polyphoniques.
 - la diversité des formations : a capella, avec piano, avec instruments ou orchestre...

- L'amorce de savoir-faire vocaux, individuels et collectifs : l'acquisition des premiers réflexes fondés sur la qualité du geste, de la lecture, de l'écoute (de soi et des autres dans la pratique collective).
- Un premier accès aux différents langages musicaux, au travers de l'écoute d'œuvres, de l'étude des partitions appropriées et des activités d'invention, en recherchant un équilibre entre approche du détail et perception globale.
- L'apprentissage des langues étrangères (italien, allemand, anglais, espagnol,...).

Concrètement, en fin de 1er cycle, un élève doit pouvoir :

- travailler seul à la maison en suivant les conseils de son professeur.
- pouvoir chanter seul ou avec d'autres en suivant un tempo.
- pouvoir déchiffrer et chanter une partie d'ensemble simple.
- avoir des notions simples d'analyse (tonalités, formes binaires, ternaires, variations, cadences...) pour comprendre le langage musical qu'il interprète.
- être capable de prononcer correctement les langues étrangères suivantes : italien, allemand, anglais, espagnol.

Chaque année, l'élève participe aux divers projets de la classe et présente un examen de contrôle devant un jury.

A l'issue de ce cycle, l'élève présente un examen d'entrée en 2ème cycle devant un jury :

- module principal : interprétation d'un programme de 10 minutes par cœur, abordant diverses esthétiques, comprenant un air d'opéra ou d'oratorio, une mélodie française, un lied ou une mélodie étrangère.
- module complémentaire : un déchiffrement simple ou une pièce d'ensemble (duo, trio, quatuor...)

L'admission en 2ème cycle est validée avec une mention Très Bien, Bien ou Assez bien avec encouragements en chant lyrique et un niveau 1C3 validé en formation musicale.

CYCLE II

Durée : 3 ans. (Elle peut être écourtée ou allongée selon le rythme d'acquisition des élèves)

Organisation hebdomadaire des études :

2C1 – 2C2 :

1h30 de formation musicale

45' de déchiffrement chanteurs

45' de cours de chant

Expression scénique

30' de cours avec le chef de chant

30' de clavier complémentaire

Au moins une pratique collective obligatoire dans la liste ci-dessous (voir annexes)

2C3 :

1h30 de formation musicale

45' de déchiffrement chanteurs

1h de cours de chant

Expression scénique

Musique de chambre

45' de cours avec le chef de chant

30' de clavier complémentaire

Au moins une pratique collective obligatoire dans la liste ci-dessous (voir annexes)

Objectifs du 2ème cycle :

- L'acquisition de méthodes de travail personnel, favorisant le sens critique, la prise d'initiatives, l'appropriation des savoirs transmis.
- La conscience du lien entre posture et respiration.
- La réalisation d'une première synthèse entre pratique et théorie, entre approche sensible et bagage technique grâce à :
 - l'aisance de la lecture des partitions de moyenne difficulté,
 - l'affinement de la perception auditive (horizontale et verticale),
 - la prise de conscience structurée des langages musicaux par la mise en place de démarches analytiques,
 - l'exploitation des ressources de l'activité vocale monodique et polyphonique,
 - la possibilité d'improviser suivant différentes approches (libres, suivant un style...),
 - la découverte et l'exploitation des différentes possibilités de l'instrument.
- La maîtrise de l'interprétation d'œuvres de difficulté moyenne et de répertoires diversifiés alliant écoute, aisance corporelle, sens musical.
- L'adaptation du timbre en fonction du style de répertoire abordé.
- L'approche musicale mais également littéraire du répertoire : connaissance des livrets d'opéras, des poèmes mis en musique et de leurs auteurs.
- L'acquisition de notions de base en langues étrangères, permettant une traduction claire et précise des pièces travaillées, avec l'aide d'un dictionnaire.
- La préparation au métier de musicien (amateur ou professionnel) par la pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble, au sein de l'école et/ou de la classe.

Concrètement, en fin de 2ème cycle, un élève doit pouvoir :

- travailler seul un morceau avec des intentions musicales qui s'appuient sur une brève analyse de la pièce.
- avoir une pratique d'ensemble régulière, où l'élève pourra déchiffrer et chanter une partie de niveau moyen.

Chaque année, l'élève participe aux divers projets de la classe et présente un examen de contrôle devant un jury.

A l'issue de ce cycle, l'élève présente un examen d'entrée en 3ème cycle devant un jury :

- module principal : interprétation d'un programme de 15-20 minutes, par cœur, abordant diverses esthétiques, comprenant un air d'opéra, un air d'oratorio (d'époques différentes), une mélodie française, un lied ou une mélodie étrangère, une pièce contemporaine.
- module complémentaire : un déchiffrage de moyenne difficulté ou une pièce d'ensemble (duo, trio, quatuor).

L'admission en 3ème cycle Amateur (certificat) est validée avec une mention Assez bien avec encouragements a minima en chant lyrique et un niveau 2C3 validé en formation musicale.

L'admission en 3ème cycle pré-professionnel (diplôme) est validée avec une mention Bien à l'unanimité en chant et un niveau 2C3 validé en formation musicale.

A l'issue des examens une attestation de fin de 2ème cycle ou un Brevet d'Etudes Musicales sont délivrés par l'établissement.

CYCLE III

Durée : de 2 à 4 ans (Elle dépend de l'objectif de l'élève –CEM ou DEM- et peut être écourtée ou allongée selon le rythme d'acquisition de l'élève).

A l'issue de 2ème cycle, guidé par l'équipe pédagogique, l'élève choisit de s'orienter vers le 3ème cycle dans l'objectif de préparer :

- le cursus amateur avec un certificat d'études musicales (C.E.M) qui clôt le cursus ou
- le cursus pré-professionnel en vue d'obtenir l'unité d'enseignement technique du diplôme d'études Musicales (D.E.M) donnant accès à l'enseignement supérieur.

Organisation hebdomadaire des études :

3C (2 ans)

45' de déchiffrage chanteurs

45' de cours de chant

Expression scénique

Musique de chambre

30' de cours avec le chef de chant

30' de clavier complémentaire

Au moins une pratique collective obligatoire dans la liste ci-dessous (voir annexes)

3S (2 à 4 ans)

45' de déchiffrage chanteurs

1h de cours de chant

Expression scénique

Musique de chambre

45' de cours avec le chef de chant

30' de clavier complémentaire

Au moins 2 pratiques collectives obligatoires dans la liste ci-dessous (voir annexes)

Objectifs du 3ème cycle :

- l'approfondissement et la maîtrise technique permettant une interprétation convaincante dans les divers styles et esthétiques.
- l'autonomie dans le travail technique et stylistique afin d'être capable d'interpréter la musique de manière personnelle, raisonnée et argumentée, en s'appuyant sur l'analyse et les connaissances acquises.
- l'acquisition d'une méthode de travail s'appuyant sur la conscience de ses qualités et de ses faiblesses.
- la pratique de la musique d'ensemble : comment trouver sa juste place, s'investir en conséquence et développer une écoute exigeante vis-à-vis de soi-même et des autres.
- la possession d'un répertoire comprenant des œuvres de toutes les époques.
- une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
- la capacité à expliciter ses options d'interprétation.
- la capacité à réaliser un projet artistique individuel et collectif.
- l'apprentissage d'un ou plusieurs rôles d'opéra dans leur intégralité (airs, récitatifs, ensembles) avec, le cas échéant, quelques idées de mise en scène.
- conscience du répertoire le mieux adapté à sa voix.
- pouvoir traduire facilement (avec ou sans l'aide d'un dictionnaire) les pièces travaillées et s'ouvrir à d'autres répertoires dans des langues plus lointaines : russe, tchèque, hongrois,...

Concrètement, en fin de troisième cycle, un élève doit pouvoir :

- adapter son interprétation en fonction du répertoire abordé.
- exploiter la variété des nuances et des couleurs à des fins expressives.

- choisir un répertoire qui le met en valeur.
- chanter un rôle intégral sans se fatiguer, ni mettre sa voix en danger.
- avoir des connaissances précises de ces rôles, qu'elles soient musicales, littéraires ou théâtrales, afin de pouvoir donner une dimension personnelle aux personnages.

A l'issue de ce cycle, l'élève présente un examen devant un jury :

C.E.M : L'obtention de ce certificat s'articule en deux parties (module principal et module complémentaire) et requiert les unités de valeur suivantes :

- module principal : Réalisation d'un projet artistique par l'élève, de préférence pluridisciplinaire, alternant prestation individuelle et collective, et pouvant inclure d'autres moyens d'expression artistique (vidéo, peinture, littérature, danse, son...) et d'autres esthétiques (musique ancienne, musiques traditionnelles, jazz et musiques improvisées...)
- Durée : 20 min.

Module complémentaire : déchiffrage, musique de chambre, piano complémentaire (accompagnement d'un morceau simple).

D.E.M : L'obtention de ce diplôme s'articule en deux parties (module principal et module complémentaire) et requiert les unités de valeur suivantes :

- module principal : Interprétation d'un programme de cinq pièces en 3 langues différentes (au minimum), dont une en français. Ce programme sera représentatif d'au moins trois esthétiques et styles différents. Une des pièces sera d'écriture contemporaine.

Conformément au document cadre du D.E.M régional, le candidat aura la possibilité de présenter une pièce faisant appel à une pratique/expression personnelle. Il est précisé que cette épreuve n'est pas obligatoire et doit être intégrée au programme.

La durée du programme est fixée à 20 minutes au minimum et ne pourra excéder 40 minutes.

Module complémentaire : déchiffrage, musique de chambre, piano complémentaire (accompagnement d'un morceau de moyenne difficulté).

Le D.E.M est délivré par l'établissement. Seule l'UV dominante chant (module principal) est organisée régionalement.

Le D.E.M est validé avec la mention Bien à l'unanimité pour le module principal et la mention Bien pour le module complémentaire. A valider après réunion des directeurs

Département de pratiques amateurs :

Ce département s'adresse aux adultes. Il fonctionne sans cycles, sous forme de contrat d'un an renouvelable et n'est pas diplômant.

Organisation hebdomadaire :

45' de déchiffrage chanteurs ou 1h de cours de formation musicale adultes

30' de cours de chant

Cours avec le chef de chant (selon disponibilité)

Engagement de participation aux projets de la classe

Au moins une pratique collective obligatoire dans la liste ci-dessous (voir annexes)

L'accès aux disciplines complémentaires est possible dans la limite des places disponibles.

ANNEXES

PRATIQUES COLLECTIVES ET DISCIPLINES COMPLÉMENTAIRES

Pratiques collectives proposées :

Ensemble vocal musique ancienne

Atelier Ensembles (duo, trio, quatuor...)
Chant choral
Jeune Chœur (sur audition)
Chœur de femmes « Intemporelles » (sur audition)
Polyphonies Traditionnelles (sur audition) : Atelier Polyphonie Jeunes Garçons ou filles,
Musica per Tots, Fiore di Limone...
Atelier Jazz et musiques improvisées (sur audition)
Atelier de musique ancienne

Disciplines complémentaires :

- Formation musicale (1h30)

Cours obligatoire pour les élèves en cursus jusqu'à validation du niveau 2C3.

- Déchiffrage chanteurs (45 min)

Ce cours est obligatoire pour tout élève inscrit en classe de chant. C'est une approche théorique et pratique de la formation musicale, adaptée aux chanteurs. Ce cours est divisé en 2 à 3 groupes, selon le niveau des élèves.

- Cours avec le chef de chant (durée variable selon le cursus et les cycles)

Une fois par semaine, l'élève a la possibilité de travailler seul avec le chef de chant. Pour les débutants, le déchiffrage du morceau (rythme, notes, paroles) se fait durant ce cours. Plus l'élève avance, plus il devient autonome et peut donc profiter de ce moment pour travailler l'interprétation.

- Musique de chambre (durée variable selon les cycles)

Ce cours permet d'aborder le répertoire voix-instrument(s). Il est obligatoire à partir du 2C3.

- Cours de clavier complémentaire (30 min – à partir du 2ème cycle)

Ce cours a pour but de rendre l'élève indépendant dans son travail de technique, de déchiffrage et d'apprentissage des morceaux. Le travail est essentiellement basé sur la lecture de répertoire, l'harmonisation au clavier, la maîtrise du chiffrage d'accords.

- Cours de pratique vocale collective :

• Ensemble vocal musique ancienne (Durée : 1h30)

L'enseignement du chant lyrique donne une large place au répertoire ancien et suppose la participation à l'ensemble vocal. Cet ensemble se réunit au gré des projets du conservatoire.

• Atelier Ensembles (Durée : 1h30)

- duos, trios, quatuors vocaux, avec piano ou a cappella (extraits d'opéras, mélodies, chansons de la renaissance, madrigaux...)

Cursus de chant traditionnel

La classe de musique traditionnelle du Conservatoire Henri Duparc voit depuis quelques années évoluer le chant comme une spécificité accessible depuis le plus jeune âge. Le chant traditionnel s'adresse à différents publics, des enfants à partir de 6-7 ans jusqu'aux adultes amateurs, en passant par les adolescents et les musiciens professionnels ou en voie de professionnalisation.

L'amorce pour les enfants se fait tout d'abord par le chant à danser, puis progressivement un travail polyphonique est abordé pour devenir le principal répertoire dès le collège.

La pratique du chant traditionnel peut déboucher sur un cursus diplômant (DEM) ainsi que sur la préparation aux examens d'entrée en Cefedem, Isdat, etc....ou sur un cursus amateur (DPAM)

INITIATION

Organisation hebdomadaire des études:

Initiation 1 Musique (CP)

1h de Formation Musicale et de Chant Choral

45' d'Atelier de découverte instrumentale et/ou chant traditionnel.

L'élève peut continuer l'Initiation en deuxième année au choix :

- Continuer en Initiation 2 Musique
- Intégrer l'Initiation 2 Instrument et chant à danser (ICD)

Initiation 2 ICD I2 (CE1) :

45' de Formation musicale

45' de Chant à danser

30' de cours instrumental (recommandé comme pratique complémentaire)

Aménagement d'horaires (du CP)

45' de Chant à danser

Initiation 2 Instrument :

1h30 de Formation Musicale et de Chant Choral

30' de cours d'instrument

Objectifs :

- Exploration du sonore et du corporel
- Mémorisation et maîtrise d'un répertoire de chansons
- Initiation au langage musical
- Approche instrumentale et exploration du vocabulaire technique musical

A l'issue de ce cycle, l'élève a acquis une idée plus précise de ce que peut lui proposer le Conservatoire.

Il peut faire le choix d'intégrer le 1^{er} Cycle Musique, où il pourra acquérir les bases nécessaires à sa pratique musicale et/ou intégrer le Cycle Danse.

Les élèves scolarisés dans les établissements partenaires du Conservatoire peuvent bénéficier d'un aménagement d'horaire dans le temps scolaire pour la musique.

CYCLE I

Durée 3 à 5 ans

Organisation hebdomadaire des études:

Deux propositions de cursus

Classe ICD (Instrument et chant à danser)

1) 1C1, 1C2, 1C3 :

45' de Chant à danser

45' de Formation musicale

45' De pratique collective instrumentale et vocale

30' à 45' de pratique instrumentale selon le niveau (recommandé comme pratique complémentaire)

2) 1C1, 1C2, 1C3 :

1h30 de Formation musicale

45' de Chant Choral ou de Chant traditionnel

30' à 45' de pratique instrumentale selon le niveau

Aménagement d'horaires (du CE2 au CM2)

45' de Chant à danser

Objectifs :

- Intégrer une langue musicale maternelle
- Trouver l'aisance dans le jeu musical et en prestation publique
- Éveiller le désir de musique, la curiosité musicale

A l'issue de ce cycle, l'élève présente un examen d'entrée en 2^{ème} Cycle devant un jury. Une mention Très bien, Bien ou Assez bien avec encouragements est requise pour entrer en 2^{ème} cycle.

Les élèves scolarisés dans les établissements partenaires du Conservatoire peuvent bénéficier d'un aménagement d'horaire dans le temps scolaire pour la musique.

CYCLE II

Durée 3 à 5 ans

Organisation hebdomadaire des études:

2C1 et 2C2

1h30 de Formation musicale

45' de chant polyphonique (mixte) : polyphonie de tradition orale d'Europe du Sud ; travail sur le timbre individuel et le son collectif

30' à 45' de pratique instrumentale (recommandé comme pratique complémentaire)

2C3 et 2C4

1h30 de culture musicale (en remplacement de la FM validée en fin de 2C2 – avec possibilité de continuer la FM de façon optionnelle)

45' de cours individuel : répertoires solistes d'Occitanie

1h de pratique collective (Atelier polyphonie jeunes garçons ou jeunes filles (15-25 ans))

30' à 45' de pratique instrumentale (recommandé comme pratique complémentaire)

En horaires aménagés (4^{ème}/3^{ème}) garçons

1h de chant polyphonique : polyphonie de tradition orale d'Europe du Sud ; travail sur le timbre individuel, le son collectif, la perception des harmoniques. Travail notamment à « un par voix »

Objectifs :

- Affirmer ses goûts musicaux
- Renforcer l'autonomie et la motivation
- Maîtriser la polyphonie, notamment le « un par voix »
- Maîtrise la monodie
- Savoir placer sa voix
- Avoir conscience du collectif et du rapport aux autres
- Se constituer un répertoire important de polyphonies pyrénéennes
- Aborder les polyphonies d'Europe du sud (basques, italiennes, corses, catalanes...)

A l'issue de ce cycle, l'élève présente un examen d'entrée en 3^{ème} Cycle devant un jury constitué de jurys extérieurs

Une mention Très bien, Bien ou Assez bien avec encouragements est requise pour entrer en 3^{ème} cycle.

Admission en CEM ou DEM

L'admission se fait par un examen d'entrée évaluant la capacité de l'étudiant à suivre le cursus et à finaliser l'obtention du diplôme

CYCLE III

Durée 1 à 4 ans

CEM

Objectifs :

- Etre un artiste représentatif de son aire culturelle de référence
- Etre un porteur de sa culture et une personnalité engagée dans la pratique vivante de sa musique

Organisation hebdomadaire des études:

1h de pratique collective

1h de cours individuel

1h30 à 2h de culture et analyse musicale traditionnelle

30' à 1h de pratique instrumentale (recommandé comme pratique complémentaire)

? Pratique conseillée extérieure au CHD

Conditions d'obtention :

Pratiques musicales évaluées en prestation publique : bal (prise en charge de 20'), partie de concert (30'), cantèra (en lieu de convivialité, 20'), exposé sur ses recherches (20' à 30')

Formation musicale par l'oralité évaluée en contrôle continu et en contrôle terminal avec un professeur de culture musicale du CHD et/ou le conseiller aux études et/ou le directeur

DEM

Objectifs :

- Etre un artiste représentatif de son aire culturelle de référence
- Etre un porteur de sa culture et une personnalité engagée dans la pratique vivante de sa musique
- Etre un référent musical et culturel dans le système musical de son aire culturelle

Organisation hebdomadaire des études:

2h de pratique collective

1h de cours individuel

2h de culture et analyse musicale traditionnelle

30' à 1h de pratique instrumentale (recommandé comme pratique complémentaire)

Pratique régulière « hors les murs »

Conditions d'obtention :

- Pratiques musicales évaluées en prestation publique : 30' à 45' de concert ou prestation en situation de pratique sociale (bal, *cantèra*,...)
- Epreuve d'analyse-commentaire d'écoute avec 3 extraits (2h)
- Réalisation d'un mémoire de recherche patrimoniale sur un thème au choix en rapport avec l'aire culturelle de référence. Entre 15 et 50 pages. Travail à rendre un mois avant l'épreuve.
- Présentation orale 15' – Discussion avec le jury 15'
- Réalisation d'un dossier présentant les pratiques artistiques collectives. Cette épreuve a pour objectif de contrôler l'autonomie de l'élève et son implication dans la vie culturelle
- Module pratique complémentaire, option obligatoire au choix :
Second instrument / chant / accompagnement d'une séquence dansée 15'
Entretien final avec le jury 15'

PRATIQUES COLLECTIVES ET DISCIPLINES COMPLÉMENTAIRES

Pratiques collectives proposées :

Ensemble vocal de musique ancienne

Atelier Ensembles (duo, trio, quatuor...)

Chant choral

Choeur de Jeunes (sur audition)

Choeur de femmes Intemporelles (sur audition)

DPAM

Admission : sur test et entretien

Ateliers de technique vocale homme/femme

(Pour les professionnels de la voix, professeurs des écoles et collèges, toute personne pouvant utiliser le chant traditionnel dans sa profession, les responsables de groupes de polyphonie)

1h30 tous les quinze jours ou 2h15 chaque 3 semaines (équivalent 45'/semaine)

Objectifs :

- Maîtriser la polyphonie et le « un par voix »
- Apprendre les techniques vocales de placement de voix, de respiration
- Acquérir des outils pour la transmission
- Discerner différents styles et fonctions de la polyphonie

ENSEMBLES de CHANT TRADITIONNEL

Musica per tots

✓ 1h30 de polyphonie traditionnelle

- Maîtriser la polyphonie
- Aborder les techniques de chants, savoir placer sa voix
- Se constituer un répertoire de chants festifs et populaires pour la pratique sociale de la polyphonie
- Se constituer un répertoire important de polyphonies pyrénéennes
- Aborder les polyphonies d'Europe du sud (basques, italiennes, corses, catalanes...)
- Devenir un acteur local, un porteur du chant polyphonique de transmission orale de Bigorre, Béarn et Bas-Adour

Fiore di Limone

- Maîtriser la polyphonie, tenir sa partie dans le « un par voix »
- Aborder les techniques de chant féminin traditionnel d'Europe du Sud
- Se constituer un répertoire de chants festifs et populaires reliant différentes aires de la polyphonie sud-européenne